



Baseball Canada Membership Fee - Q & A

Why is Baseball Canada making this investment?

Baseball Canada's Board of Directors has approved a \$10 annual national membership fee, effective for the 2027-2028 fiscal year, to provide additional resources for programs and services that support the delivery and development of baseball across Canada.

With Baseball Canada's membership fee unchanged for more than a decade, this investment will help strengthen the national federation and provincial organizations while supporting the programs and services they deliver to participants across the country.

Who is a paying participant?

Players, coaches, umpires and scorekeepers are considered members for the purpose of this fee.

What if I fit into two or more of the participant categories? Do I pay twice?

No, duplicate registrations will be vetted by the provinces through their respective registration processes. Counting and reporting rules will be consistent with all provinces identifying "paying participants". Example: A player who is also a coach will only pay once.

What areas of Baseball Canada's business will membership fees contribute to?

Dedicated subsidies will help reduce financial barriers to coach education and assist provinces with the cost of travelling to Baseball Canada National Championships.

The membership fee will also support key areas of the game, including:

- Grassroots initiatives such as Rally Cap and Baseball5
- Women's and girls' baseball
- Officials and umpire development

- Additional resources to support the delivery of national programs and services

What is each province expected to contribute to and receive from the coach education subsidies?

The coach education recommendation states that Coach Initiation fees, My First Pitch fees, Coach Evaluation fees and the \$10 collected from national level clinics will not be charged by Baseball Canada. Each province can apply this to their respective coaching numbers to show their respective benefit.

When will the travel subsidy begin, and when can provinces expect to receive its benefits?

The travel subsidy will be distributed during the 2027 championship season.

Funds for the travel subsidy will be issued by Baseball Canada to the provinces for distribution to teams.



Frais d'adhésion à Baseball Canada – Foire aux questions

Pourquoi Baseball Canada fait-il cet investissement?

Le conseil d'administration de Baseball Canada a approuvé des frais d'adhésion nationaux annuels de 10 \$, qui entreront en vigueur pour l'exercice financier 2027-2028, afin de fournir des ressources additionnelles pour les programmes et les services qui soutiennent la prestation et le développement du baseball partout au Canada.

Comme les frais d'adhésion de Baseball Canada sont demeurés inchangés depuis plus d'une décennie, cet investissement aidera à renforcer la fédération nationale et les organisations provinciales tout en soutenant les programmes et les services qu'elles offrent aux participants à travers le pays.

Qui est un participant payant?

Les joueurs, les entraîneurs, les arbitres et les marqueurs sont considérés comme des membres aux fins de ces frais.

Que faire si je corresponds à deux catégories de participants ou plus? Est-ce que je paie deux fois?

Non, les inscriptions en double seront vérifiées par les provinces dans le cadre de leurs processus d'inscription respectifs. Les règles de comptabilisation et de déclaration seront uniformes dans toutes les provinces afin d'identifier les « participants payants ». Exemple : un joueur qui est également entraîneur ne paiera qu'une seule fois.

À quels secteurs des activités de Baseball Canada les frais d'adhésion contribueront-ils?

Des subventions dédiées aideront à réduire les obstacles financiers liés à la formation des entraîneurs et aideront les provinces à assumer les coûts de déplacement vers les championnats nationaux de Baseball Canada.

Les frais d'adhésion soutiendront également des secteurs importants, notamment :

- Les programmes d'initiation tels que Rallye Cap et Baseball5
- Le baseball féminin
- Le développement des officiels
- Des ressources additionnelles pour soutenir la prestation des programmes et des services nationaux

À quoi chaque province est-elle censée contribuer et qu'est-ce qu'elle recevra des subventions pour la formation des entraîneurs?

La recommandation concernant la formation des entraîneurs stipule que les frais d'Initiation, les frais Mon premier lancer, les frais d'évaluation des entraîneurs et les 10 \$ perçus lors des cliniques de niveau national ne seront pas facturés par Baseball Canada. Chaque province peut appliquer cela à son propre nombre d'entraîneurs afin de démontrer l'avantage qui lui revient.

Quand la subvention pour les déplacements commencera-t-elle et quand les provinces peuvent-elles s'attendre à en recevoir les avantages?

La subvention pour les déplacements sera distribuée pendant la saison des championnats de 2027.

Les fonds destinés à la subvention pour les déplacements seront versés par Baseball Canada aux provinces afin qu'ils soient distribués aux équipes.